

« SAGEC RHONE-ALPES »
S.A.S. au capital social : 100.000 €
Siège social : L'Atrium
2 avenue de Genève
74140 DOUVAINE
443 153 978 RCS THONON

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 de la façon suivante:

- au report à nouveau	83.487,64 €

BENEFICE 31.12.2024	83.487,64 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT



« SAGEC RHONE-ALPES »
S.A.S. au capital social : 100.000 €
Siège social : L'Atrium
2 avenue de Genève
74140 DOUVAIN
443 153 978 RCS THONON

BILAN 31.12.2024

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical stroke crossing them, positioned below the text 'EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT'.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>2 avenue de Genève 74140 DOUVAINE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>44315397800020</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC 111: IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
Autres participations		CU	CV	
Créances rattachées à des participations		BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE	
Prêts		BF	BG	
Autres immobilisations financières*		BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
AC 111: CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités	CF		CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	256 585		
	Report à nouveau	DH	273 088		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 488		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	723 161	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 006		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	7 666		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	113		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	362 634		
	Dettes fiscales et sociales	DY	923 828		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 222 401			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 038 393		
		TOTAL (IV)	EC	4 595 041	
	Écarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 318 202	
KENVUJIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 595 041			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
DGFIP N° 2052 - SD 2025

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG	4 286 795	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		4 286 795	FK		FL	4 286 795
	Production stockée *					FM	-73 986	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	98 849	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 311 667
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 306 259	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	142 658	
	Salaires et traitements *					FY	1 769 083	
	Charges sociales (10)					FZ	784 466	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	110 525
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	21 079
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 764	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 137 834
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	173 833	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	10 469	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 465	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	5 465	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	27 660	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	27 660
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-22 196	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	141 168	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 3 479	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 3 479	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 3 295	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 3 295	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 183	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 57 864	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 4 320 610	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			IIM 4 237 122	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 83 488	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX 5 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 72 683
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 3 696	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6	
	dont cotisations facultatives Madelin		A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
DIVERS		2 707	3 479	
AMENDES		589		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
				Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
		1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	9 793	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG	90 133	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	813 809	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR		
				KS		KT		KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]		KV	580 465	KW		KX		
				KY	31 740	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		LB	455 770	LC		LD	5 260	
		Matériel de transport *		LE		LF		LG		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LH		LI		LJ		
		Emballages récupérables et divers *		LK		LL		LM		
	Immobilisations corporelles en cours		LN	1 971 918	LO		LP	5 260		
Avances et acomptes										
TOTAL III										
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
	Autres participations		8U	25 000	8V		8W			
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	34 637	IU		IV	567		
	TOTAL IV		LQ	59 637	LR		LS	567		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 041 348	ØH		ØJ	5 827			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	9 793	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	90 133	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	813 809	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	580 465	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	31 740	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	461 031	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG		NH	1 977 178	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	25 000	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	35 204	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	60 204	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	2 047 175	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col.1 - col.2] - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	9 469	PF	324	PG		PH	9 793			
TOTAL I			RK	9 469	RM	324	RN		RO	9 793			
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM	246 714	PN	29 965	PO		PQ	276 679			
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	428 647	QE	42 267	QF		QG	470 914			
	Matériel de transport		QH	11 005	QI	6 532	QJ		QK	17 538			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	346 168	QM	31 437	QN		QO	377 605			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL II			QU	1 032 535	QV	110 201	QW		QX	1 142 736			
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	1 042 004	ØP	110 525	ØQ		ØR	1 152 529			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO					
TOTAL III													
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP			SR	

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES				Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	227 731	6P	21 079	6R	26 166	6S	222 644
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	227 731	TY	21 079	TZ	26 166	UA	222 644
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	227 731	UB	21 079	UC	26 166	UD	222 644
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		UE	21 079	UF	26 166			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l' entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	35 204	UV		UW 35 204	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	2 944 672		2 944 672		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	54 887		54 887	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 355		1 355	
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	728 407		728 407		
Charges constatées d'avance	VS	59 991		59 991			
TOTAUX		VT	3 824 516	VU	3 789 312	VV 35 204	
RENVUIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	40 006		40 006		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4		4		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	362 634		362 634		
Personnel et comptes rattachés		8C	129 313		129 313		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	147 652		147 652		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	35 504		35 504		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	564 194		564 194		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	47 164		47 164		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	7 662		7 662		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 222 514		1 222 514		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	2 038 393		2 038 393		
TOTAUX		VY	4 595 041	VZ	4 595 041		
RENVUIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	69 406	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		NS	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL	0		
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS	0		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES		NS	
EFFETS DE COMMERCE	0		
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES		NS	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19		NS	
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 5 318 202,02 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 83 487,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 30 ans
- Agencements	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

En Euro

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est éventuellement exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



KPMG SA
57 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia
Immeuble Anis
06200 Nice

SAGEC RHONE ALPES S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
SAGEC RHONE ALPES S.A.S.
2 Avenue de Genève - 74140 Douvaine

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
57 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia
Immeuble Anis
06200 Nice

SAGEC RHONE ALPES S.A.S.

2 Avenue de Genève - 74140 Douvaine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des associés de la société SAGEC RHONE ALPES S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEC RHONE ALPES S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 27 juin 2025

KPMG SA

Philippe LEVERT
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Valeurs au 31/12/24		% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
ACTIF					
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					0,01
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	9 793,11	9 793,11		323,89	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			15,69		17,48
Terrains	90 133,00		90 133,00	90 133,00	
Constructions	813 809,00	276 679,27	537 129,73	567 094,69	
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	1 073 236,08	866 056,37	207 179,71	282 155,52	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					1,11
Participations	25 000,00		25 000,00	25 000,00	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	35 204,03		35 204,03	34 637,49	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 047 175,22	1 152 528,7	894 646,47	16,82	999 344,59
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours				8,19	9,38
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)	658 150,10	222 644,37	435 505,73	504 405,33	
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				70,12	66,64
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	2 944 672,16		2 944 672,16	2 765 736,79	
Autres créances (3)	784 649,36		784 649,36	816 289,30	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	198 737,62		198 737,62	226 136,31	4,21
Charges constatées d'avance (3)	59 990,68		59 990,68	63 132,46	1,17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 646 199,92	222 644,37	4 423 555,55	83,18	4 375 700,19
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 693 375,14	1 375 173,1	5 318 202,02	100	5 375 044,78

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

En Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	100 000,00		100 000,00	1,86
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		5,01		4,96
Réserve légale	10 000,00		10 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	256 585,46		256 585,46	
Report à nouveau	273 087,71	5,13	393 786,11	7,33
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	83 487,64	1,57	-120 698,40	-2,25
SITUATION NETTE	723 160,81	13,60	639 673,17	11,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	723 160,81	13,60	639 673,17	11,90
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 006,45	0,75	109 507,74	2,04
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 666,47	0,14	7 676,95	0,14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	112,50		112,50	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	362 633,87	6,82	137 506,39	2,56
Dettes fiscales et sociales	923 828,05	17,37	1 100 991,58	20,48
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 222 401,30	22,99	1 392 019,18	25,90
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 038 392,57	38,33	1 987 557,27	36,98
TOTAL DETTES	4 595 041,21	86,40	4 735 371,61	88,10
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 318 202,02	100	5 375 044,78	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

4 595 041,21

40 006,45

4 695 365,00

96,00

COMPTE DE RÉSULTAT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES
Du 01/01/2024 au 31/12/2024
En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	4 286 795	100	5 191 150	100	-904 355	-17
Montant net du chiffre d'affaires	4 286 795	100	5 191 150	100	-904 355	-17
Production stockée	-73 986	-2	-202 607	-4	128 621	63
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	98 849	2	135 470	3	-36 622	-27
Autres produits	9		15		-6	-40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 311 667	101	5 124 029	99	-812 362	-16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 306 259	30	1 663 787	32	-357 528	-21
Impôts, taxes et versements assimilés	142 658	3	88 161	2	54 496	62
Salaires et traitements	1 769 083	41	2 173 858	42	-404 775	-19
Charges sociales	784 466	18	963 217	19	-178 751	-19
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	110 525	3	116 401	2	-5 876	-5
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	21 079		217 960	4	-196 880	-90
Dotations aux provisions						
Autres charges	3 764		1 845		1 919	104
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 137 834	97	5 225 228	101	-1 087 395	-21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	173 833	4	-101 200	-2	275 032	272
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	10 469		11 187		-718	-6

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 465		2 923		2 541	87
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 465		2 923		2 541	87
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	27 660	1	25 565		2 095	8
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	27 660	1	25 565		2 095	8
RÉSULTAT FINANCIER	-22 196	-1	-22 642		446	2
RÉSULTAT COURANT avant impôts	141 168	3	-135 029	-3	276 197	205
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	3 479		4 403		-924	-21
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 479		4 403		-924	-21
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 295		13 032		-9 736	-75
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 295		13 032		-9 736	-75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	183		-8 629		8 812	102
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	57 864	1	-22 959		80 823	352
TOTAL DES PRODUITS	4 320 610	101	5 131 355	99	-810 745	-16
TOTAL DES CHARGES	4 237 122	99	5 252 053	101	-1 014 931	-19
Bénéfice ou Perte	83 488	2	-120 698	-2	204 186	169

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 5 318 202,02 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 83 487,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 30 ans
- Agencements	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est éventuellement exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	9 793			
CORP.	Terrains		90 133			
	Constructions	Sur sol propre	813 809			
		Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		580 465		
		Matériel de transport		31 740		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		455 770		5 260
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
		TOTAL	1 971 918		5 260	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		25 000			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		34 637		567	
		TOTAL	59 637		567	
		TOTAL GENERAL	2 041 348		5 827	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			9 793		
CORP.	Terrains				90 133		
	Constructions	Sur sol propre			813 809		
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				580 465	
		Matériel de transport				31 740	
		Mat. bureau, inform., mobilier				461 031	
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
		TOTAL			1 977 178		
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				25 000		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				35 204		
		TOTAL			60 204		
		TOTAL GENERAL			2 047 175		

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 469	324		9 793
TOTAL	9 469	324		9 793
Terrains				
Constructions	Sur sol propre	246 714	29 965	276 679
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	428 647	42 267	470 914
	Matériel de transport	11 005	6 532	17 538
	Mat. bureau et informatiq., mob.	346 168	31 437	377 605
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	1 032 535	110 201		1 142 736
TOTAL GENERAL	1 042 004	110 525		1 152 529

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
		TOTAL			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	227 731	21 079	26 166	222 644
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	227 731	21 079	26 166	222 644
	TOTAL GÉNÉRAL	227 731	21 079	26 166	222 644
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation		21 079	26 166	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (1U)	Quote-part du capital detenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (1U)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)	100 000		25,00	25 000	25 000			109 638	-41 874	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) PATRIMONIA - 27 place Clémenceau 64200 BIARRITZ - 493016232										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Informations financières (5)

Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (1U)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (1U)	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Valuers comptables des titres détenus (7) (8)						

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	35 204		35 204
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	2 944 672	2 944 672	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	54 887	54 887	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 355	1 355	
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	728 407	728 407		
	Charges constatées d'avance	59 991	59 991		
TOTAUX			3 824 516	3 789 312	35 204
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		59 991
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	59 991

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 942 972	
Autres créances	14 560	
Disponibilités		
	TOTAL	2 957 532

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000,00	10,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		393 786
Résultat de l'exercice précédent		-120 698
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	273 088
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		273 088
	TOTAL DES AFFECTATIONS	273 088

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	40 006	40 006		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	4	4		
Fournisseurs & comptes rattachés	362 634	362 634		
Personnel & comptes rattachés	129 313	129 313		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	147 652	147 652		
Etat & Impôts sur les bénéfices	35 504	35 504		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	564 194	564 194		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	47 164	47 164		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	7 662	7 662		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 222 514	1 222 514		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 038 393	2 038 393		
TOTAUX	4 595 041	4 595 041		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	69 406			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 038 393
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 038 393

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 727
Dettes fiscales et sociales	215 158
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 298
TOTAL DES CHARGES À PAYER	248 184

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 144 128,97 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,35 %

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	303 500					303 500
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	303 500					303 500
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	303 500					303 500

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 006	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	40 006	

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	25,00	30,00
Ingénieurs et cadres	12,00	16,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	13,00	14,00
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
PRESTATIONS DE SERVICES	3 653 687		3 653 687
REFACTURATIONS DE FRAIS	633 108		633 108
Chiffre d'affaires	4 286 795		4 286 795